Ni à gauche ni à droite même pas au centre

Le Libéral

N°573

Prix 250 fcfa

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Mercredi 25 Mai 2022

LE CODE ELECTORAL ET LA CHARTE DES PARTIS POLITIQUES RETOUCHES :

Les binationaux ne pourront plus créer ou diriger un parti politique au Togo

P.2&3

Saison cotonnière :

Une nouvelle chute enregistrée dans la production

P.4

Cherté du riz importé :

De la nécessité d'intensifier les productions locales

P.4

Extrémisme violent et terrorisme :

Les ressortissants de Pya sont prêts à faire front

P.2

Miss Togo, 27ème acte :

Top c'est parti pour l'apothéose le 10 décembre prochain !

P.6

CMJN

LE LIBERAL

Extrémisme violent et terrorisme :

Les ressortissants de Pya sont prêts à faire front

La menace du terrorisme et de l'extrémisme violent n'a jamais autant été d'actualité au Togo. Suite à l'attaque de Kpekpakandji, nombreuses sont ces consciences qui se sont réveillées et qui estiment désormais que le Togo doit y faire front avec rigueur et sérieux.

C'est le cas de l'amicale des ressortissants de Pya (Préfecture de la Kozah, nord du Togo) qui s'étaient réunis à Lomé le weekend dernier afin de sensibiliser les membres sur la menace, ses causes et conséquences.

Cette rencontre a enregistré l'effective présence de la ministre en charge de l'accès universel aux soins, Mamessile Agba Assih et a été ouverte par le président de l'Amicale.

Durant les échanges, le Général Gnakoudè Béréna a mis en évidence aux populations de Pya les germes du djihadisme, la position à adopter et surtout l'étroite collaboration qui doit exister entre les FDS formées pour la lutte et les populations qui se doivent d'être des sources de renseignements.

Cette rencontre a accouché d'une motion de ces acteurs du développement de leur canton, préfecture et du Togo qui soutient les forces de sécurité et de défense du Togo.

Tout en présentant ses condoléances aux familles des FDS tombées au front et leur compassion aux blessés, l'AREP s'est solennellement engagée " à l'accomplissement d'une contribution citoyenne et patriotique a la lutte contre le terrorisme et le djihadisme par l'observation vigilante et le signalement de toutes activités, faits et gestes suspects."

L'organisation a également encouragé le chef de l'État à prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de tous les togolais.■

Démocrate

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR

Tirage
1000 exemplaires

Assemblée nationale /Le code électoral et la charte des partis politiques retouchés :

Les binationaux ne pourront plus créer ou diriger un parti politique

La Représentation nationale balise la voie aux prochaines échéances électorales régionales au Togo. Réunie pour le compte de la neuvième séance plénière de la première session ordinaire de l'année, ce 24 mai 2022, elle a adopté à l'unanimité deux projets de lois. Ils portent modification de la loi relative au code électoral et de la loi relative à la charte des partis politiques.

Les travaux ont été présidés par Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale avec la présence effective des commissaires du gouvernement, messieurs Payadowa Boukpessi, ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires et Christian Trimua, ministre chargé des relations avec les institutions de la République.

Les modifications apportées à la loi relative au code électoral érigent la préfecture comme une circonscription électorale pour l'élection des conseillers régionaux. Elles précisent également la répartition du nombre des conseillers régionaux par préfecture et revoient à la hausse le nombre de conseillers régionaux réparti par préfecture pour leur élection.

Par ailleurs, elles permettront l'élection des sénateurs par les conseillers municipaux et régionaux. A terme, le vote de cette loi garantit une meilleure représentativité des territoires de la région au sein du conseil régional.

Les modifications apportées à la charte des partis politiques repositionnent les partis politiques comme acteurs principaux de la vie politique du pays. Ainsi, la nouvelle loi favorise la réforme du cadre légal d'exercice des formations politiques pour une meilleure structuration, organisation, représentativité ainsi qu'une responsabilité dans la gouvernance administrative et financière d'un parti politique.

En outre, elle précise les nouvelles conditions de création de partis politiques notamment par des Togolais d'origine, prévoit l'augmentation du nombre de membres fondateurs en vue d'une plus grande représentativité de ces derniers.

Elle modifie les modalités d'attribution de l'aide financière de l'Etat aux partis politiques. Prenant en compte le critère matériel et la reddition des comptes, les innovations introduites font désormais obligation aux partis politiques de disposer d'un siège et d'une adresse, de tenir au moins un (01) congrès tous les cinq (05) ans et de rendre compte en matière de gestion financière à la Cour des comptes.

Payadowa Boukpéssi, ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires s'est réjoui du vote de ces deux textes. Il marque une étape significative dans le processus de la décentralisation et participe au renforcement de la démocratie et de l'état de droit.

« La modification du code électoral permet désormais à

Suite à la page 3

Grande saison des pluies au Togo :

Plusieurs quartiers de Lomé inondés

C'est la grande saison des pluies au Togo. Elle couvre généralement les mois d'avril à juin. Comme à chaque saison, le pays traverse de longues périodes d'inondations surtout dans la capitale Lomé et ses environs. Samedi dernier, une grande pluie s'est abattue sur plusieurs quartiers de la capitale avec beaucoup de dégâts matériels par endroits. Et déjà, plusieurs habitations sont sous l'eau. Une situation qui relance l'éternel débat sur la politique nationale d'assainissement de la ville de Lomé.

La grande pluie qui s'est abattue sur Lomé samedi soir a fait des dégâts dans plusieurs quartiers de la ville de Lomé. Des maisons et leurs habitants ainsi que des édifices privés sont sous l'eau dans plusieurs coins de la ville. Au lendemain des fortes précipitations du samedi dernier, difficile de traverser certains quartiers sans apercevoir des flaques d'eau avec bien entendu son lot d'insalubrités. « Nous sommes dépassés par les dernières pluies de ce weekend…il faut que les autorités fassent quelque chose pour nous, sinon la pluie va envahir nos maisons », s'est indigné Félix, un habitant du quartier Ablogamé.

En effet, cette situation reste une préoccupation majeure pour le Gouvernement depuis plusieurs années déjà.

Dans le souci d'améliorer l'environnement urbain d'une part et d'autre part de réduire les risques d'inondation qui pèsent sur les habitants de plusieurs quartiers de la ville de Lomé, les autorités togolaises ont mis en exécution le projet d'aménagement du 4è lac et l'assainissement des quartiers environnants.

En effet, depuis quelques années, certains quartiers de Lomé subissent de longs mois d'inondations durant la période des saisons pluvieuses. Il s'agit des quartiers Anfamé, Adakpamé, Akodéssewa, Kagomé, Adamavo, Bè, Ahligo, Ablogamé, Kpota, Baguida etc. Pendant la saison des pluies, les habitants de ces quartiers subissent les effets néfastes des inondations comme la perturbation des activités économiques, la pollution de l'environnement, l'insalubrité etc. Ce qui crée des maladies de tous genres aux habitants de ces localités. Une situation qui s'explique par une insuffisance des capacités des lacs existants pour contenir les nouvelles quantités d'eaux ruisselées et de la mauvaise circulation des eaux de la partie non aménagée vers les lacs aménagés.

Pour endiguer le mal, la solution indispensable proposée par le plan directeur de l'assainissement de Lomé est d'augmenter les espaces de gestion des eaux de ruissellement et leurs débits. Le second projet d'aménagement urbain au Togo (PAUT2) vise donc à répondre à la problématique de l'assainissement de la ville de Lomé en se focalisant sur l'aménagement dans la zone marécageuse prolongeant le système lagunaire, d'un 4è lac et le drainage des quartiers environnants.

L'effet conjugué du déficit d'infrastructures de drainage pluvial et de la mauvaise gestion des déchets solides a été à l'origine des inondations en 2008 et 2010 à Lomé, entraînant de nombreux dégâts matériels et de lourdes répercussions fâcheuses d'ordre économique. Prenant les taureaux par les cornes, le ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'Hydraulique villageoise a alors fait appel aux partenaires techniques et financiers pour le financement du Plan Directeur d'Assainissement (PDA) de la ville de Lomé (Partie volet pluvial), définissant les mesures d'urgence, les études et actions à mener et les infrastructures d'assainissement pluvial et d'eaux usées à réaliser. Suite aux études menées, les autorités compétentes ont adopté la variante « rétention maximum et celle dite « 4è lac » pour l'aménagement du système lagunaire.

Les actions de ces deux projets phares (PAUT 1 et 2) s'inscrivent dans le prolongement des autres projets (PEUL 1 et 2) soutenus financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD) en matière d'aménagement urbain dans la ville de Lomé. Grâce à ces projets, Lomé peut espérer pouvoir contenir ou atténuer les risques d'inondation dans ses quartiers périphériques. aEn outre, ces projets ont permis de renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières des municipalités concernées.

Notons que face aux effets néfastes des inondations, le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) et l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) sont à pied d'œuvre depuis quelques temps pour apporter leurs contributions à la résolution de ce problème qui ne cesse de perturber l'environnement urbain chaque année au Togo. Il y a quelques semaines, les autorités en charge de l'assainissement dans la ville de Lomé ont procédé au lancement de la campagne de curage et de débouchage des ouvrages d'assainissement dans la capitale. Les travaux consistent à dégager tous les encombrements et à amener tous les déchets collectés à la décharge. Ils sont exécutés par une vingtaine d'entreprises prestataires et planifiés par le District Autonome du Grand Lomé en collaboration avec l'ANASAP dont l'une des actions est de veiller au contrôle ainsi qu'à la supervision de toutes les actions en matière d'assainissement et de salubrité publique ; sans oublier l'apport du Service Régional d'Hygiène et d'Assainissement Lomé-Commune (SRHA-LC).

Avec tous ces efforts déployés, l'on peut espérer que les fortes pluies qui continuent d'arroser Lomé et ses quartiers périphériques ne feront pas autant de dégâts comme dans les années antérieures.■

Le code électoral et la charte des partis politiques retouchés :

Les binationaux ne pourront plus créer ou diriger un parti politique au Togo

Suite de la page 2

la CENI d'entrer définitivement dans la préparation des élections régionales. Dans les prochains jours, le décret qui va faire la répartition des conseillers régionaux par circonscription électorale va être pris. En ce qui concerne la loi partant charte des partis politiques, il s'agit de la prise en compte intégrale des recommandations faites par la concertation nationale entre acteurs politiques tenue du 19 janvier au 13 juillet 2021. Le gouvernement fera tout pour un bon usage de ces deux lois », a indiqué le ministre Payadowa Boukpéssi.

Pour Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale, les modifications apportées à ces deux lois tiennent compte des réalités et des contingences de l'heure, affermissent le droit électoral et contribuent à l'assainissement de l'environnement politique.

« La principale vertu de notre travail de ce jour, c'est d'avoir soutenu les solutions adéquates proposées par le gouvernement pour rénover le système politique et électoral dans notre pays. De ce point de vue, nous encourageons le gouvernement à mettre en œuvre ces modifications afin de traduire dans la réalité la noble ambition du Président de la République, son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, en faveur d'un agenda collectif de paix, gage d'un développement durable et inclusif », a indiqué la Présidente de l'Assemblée nationale.

Il est à noter que l'ensemble de ces modifications est de nature à garantir non seulement une meilleure représentativité territoriale au sein du conseil régional, mais aussi à susciter une bonne cohérence territoriale entre le nombre de conseillers municipaux, de conseillers régionaux et de sénateurs. Il traduit aussi les avancées démocratiques enregistrées ces dernières années au Togo.■

www.assemblee-nationale.tg

LE LIBERAL

Cherté du riz importé :

De la nécessité d'intensifier les productions locales

Depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, l'importation du riz étranger devient de plus en plus chère en raison du coût de l'importation. Ceci étant, le développement des productions locales devient incontournable pour la couverture des besoins nationaux des populations. Ceci aura pour mérite de limiter considérablement ou de mettre fin à l'importation massive du riz étranger qui soumet le pays à de lourdes factures d'importations. Conscientes de l'enjeu, les autorités togolaises en charge du département de l'agriculture font des efforts destinés à accroître la productivité.

Considéré comme le troisième aliment le plus consommé au Togo derrière le maïs et le sorgho, le riz fait l'objet d'importations massives ces dernières années au Togo.

Les productions locales qui ne couvrent que 32% des besoins nationaux, sont loin de satisfaire les demandes annuelles des populations.

Du coup, les importateurs sont donc dans l'obligation de se tourner vers l'extérieur pour les approvisionnements. Des transactions commerciales qui engloutissent plusieurs milliards de nos francs et constituent des pertes énormes pour l'économie nationale.

De 2010 à 2019, les importations sont passées de 74.801 tonnes à 194.520 tonnes pour une valeur estimée à 16,7 milliards de nos francs. Ayant pris conscience de la réalité, le Gouvernement togolais à travers le ministère de l'agriculture accorde depuis quelques années une attention particulière à ce sous-secteur important de l'agriculture.

C'est ainsi que de grands moyens sont déployés pour soutenir la riziculture togolaise à travers notamment la formation des riziculteurs, l'amélioration des semences, la mise à disposition des intrants et l'augmentation des financements.

Ces efforts encourageants engagés par le Gouvernement togolais a permis de relever le niveau de la production. Entre 2008 et 2018, la production du riz au Togo est passée de 58.637 tonnes à 145.000 tonnes. Une augmentation de 64%. Grâce à la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), neuf projets de 22 millions de dollars ont été mis en œuvre dont 24% des ressources affectées à la riziculture. L'on peut citer par exemple le Projet de Développement pour la Production Rizicole dans la région de la Kara (PDPRK).

Il a été réalisé de 2011 à 2016 grâce au financement de l'Etat togolais et de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Avec une enveloppe de 5,9 millions de dollars US dont 15,20% venant du Gouvernement togolais et 84,80% venant de la BADEA.

En plus, avec l'appui du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), le secteur rizicole togolais a amélioré ses rendements. Parlant du PPAAO, il faut rappeler que le projet a permis de soutenir les femmes productrices du riz dans la localité d'Anié avec des matériels modernes et le renforcement des capacités des productrices pour l'amélioration de la productivité et de la qualité. Ce groupement des femmes d'Anié, grâce aux appuis du PPAAO, a permis de tripler la production journalière qui va jusqu'à 900 kg par jour.

En outre, le projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles déployé dans la zone de Mission Tové a permis de mettre en valeur cette vallée de la riziculture pour une production de 55.000 tonnes. Des rendements encourageants mais qui sont encore loin des attentes.

La demande locale à l'horizon étant estimée à plus de 600.000 tonnes, des mesures appropriées devront être prises notamment le renforcement de l'appui technique des petits et moyens producteurs ; l'aménagement d'au moins 52.800 ha de bas-fonds supplémentaires pour agrandir les espaces cultivables sans oublier l'introduction de nouvelles variétés de riz à hauts rendements. En plus, d'éminents spécialistes de la filière riz suggèrent d'accélérer l'adoption d'une loi d'orientation agricole et celle sur les interprofessions pour favoriser l'émergence de jeunes dans la production agricole.

Ces derniers suggèrent également l'adoption d'un statut spécial pour le métier d'agriculteur en vue d'attirer de plus en plus de jeunes producteurs. En fonction de l'évolution de la production du riz local, des mesures devront être prises pour limiter les importations de riz afin de booster la consommation locale.■

Roger GBESSIA

Saison cotonnière

Une nouvelle chute enregistrée dans la production

Avec une production estimée à 50.000 tonnes contre une prévision de 135.000 tonnes, la campagne cotonnière 2021-2022 vient d'enregistrer une chute importante. L'information a été rendue publique en fin de semaine dernière à Kara par les acteurs de la filière à l'occasion du lancement de la nouvelle saison.

Selon la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), cette baisse de la production s'explique par l'abandon de la filière coton au profit de la culture du soja qui d'après les producteurs, est plus rentable ; une sécheresse durant la période de semis et du développement du cotonnier, une mauvaise qualité des semences de coton et des inondations par endroits. En plus de ce facteur, il faut ajouter le fait que sur les prévisions de 193.000 ha de terres cultivables annoncées au début de la saison, seules 74.000 ha ont finalement été exploitées.

Cette baisse qui vient s'ajouter à celle de la précédente saison est une preuve que le défi de l'accroissement de la productivité du coton togolais reste entier.

En effet, lors de la campagne cotonnière 2020-2021, d'importantes difficultés ont été signalées avec une production de 67.000 tonnes de coton graine contre 116.000 tonnes la campagne précédente, soit une chute de 43%. Et pourtant, le Gouvernement et son partenaire stratégique avaient pris des dispositions au début de la saison pour que la campagne 2021-2022 offre des perspectives rassurantes pour l'ensemble des acteurs de la filière.

« La campagne qui s'ouvre devra traduire de manière irréfutable notre volonté et notre capacité d'honorer l'engagement que nous avons collectivement pris devant le Chef de l'Etat, celui de produire 225.000 tonnes de coton graines à

Suite à la page 7

DATAFID: Des experts en fiscalité et douane renforcent leurs capacités

Lomé la capitale togolaise abrite depuis ce lundi 23 mai 2022, le deuxième séminaire de Data dans les administrations fiscales et douanières (DATAFID). A l'actif de l'Office togolais des recettes (OTR), cette rencontre réunit des experts venus de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Niger et du Togo. Les travaux portent essentiellement sur « l'analyse exploratoire des données douanières sous le logiciel » et « la mobilisation des analyses de données pour les études miroir ».

« Ce séminaire vient à point nommé pour outiller davantage nos agents dans l'exploration et la visualisation des données. Il s'agit, entre autres, de discuter des problèmes généralement rencontrés en matière d'utilisation de la science des données, d'identifier les outils, et solutions particulières à développer devant permettre d'améliorer les performances des administrations fiscales en matière de contrôles fiscaux et douaniers », a indiqué à l'ouverture des travaux, le Commissaire des douanes et droits indirects de l'OTR, Atta Kakra Kwawo ESSIEN.

Il pense que ce projet de DATAFID permettra aux équipes chargées des statistiques et des études miroir de l'OTR de pouvoir automatiser les tâches relatives au traitement des données d'une part et d'autre part de renforcer la méthodologie et les outils d'analyse de risques.

« Il permettra, en outre, à tout le personnel de nos administrations fiscales d'accéder à des formations en ligne sur des thématiques diverses et d'actualité basées sur des études de cas pratiques et des partages d'expériences des experts nationaux et internationaux », a précisé le commissaire des douanes et droits indirects.

Le présent séminaire dirigé par Expertise France et la FERDI se déroulera en deux phases, à savoir la théorie et la pratique, sur une période de trois jours. « Dans le concret, le projet DATAFID travaille sur deux aspects : Un travail théorique ou académique sur lequel on va travailler sur les modules de formation en ligne pour les fonctionnaires et les services statistiques des administrations fiscales et douanières. Ensuite, la partie pratique qui consiste à travailler avec les participants pour développer des solutions qui vont permettre d'améliorer certaines pratiques », a expliqué Clément DUPONT, Chef du projet DATAFID. Notons que ce séminaire de Lomé est le deuxième organisé sur le DATAFID après celui de Clermont Ferrand en France en octobre 2021.■

Planification familiale du postpartum :

Le Togo a abrité la troisième réunion annuelle sous régionale francophone

La capitale togolaise a accueilli la troisième réunion annuelle sous régionale francophone de la communauté pour la planification familiale du postpartum la semaine dernière. Ouverte par la Directrice de cabinet du ministre de la santé et de l'hygiène publique, Mme Midamegbe AKAKPO autour du thème « Faire avancer l'intégration de la planification familiale dans le postpartum/ Nutrition pour relever le défi de la couverture sanitaire pour la femme et l'enfant dans le contexte de crises sécuritaire et sanitaire en Afrique de l'ouest ». Elle a réuni les partenaires techniques et financiers, acteurs du secteur de la santé, ONG et autres venus des neufs pays de la sous-région et intervient dans un contexte marqué par une double crise.

La première est d'ordre sécuritaire car liée à la montée en puissance du terrorisme et de l'extrémisme violent dans notre sous-région francophone, et la seconde d'ordre sanitaire liée à la covid-19 et ses impacts sur le quotidien des populations.

Cette troisième réunion annuelle vise essentiellement à apprécier les progrès des pays, les succès sur l'intégration des services PFPP, SRMNI, Nutrition, et les défis nouveaux à relever et partager des informations scientifiques et des résultats d'études, sur la mise en œuvre de l'intégration des services PFPP, SRMNI et Nutrition.

Il a été question durant les deux jours de travaux de mobiliser les parties prenantes pour soutenir l'extension nationale des pays du Partenariat de Ouagadougou (PO), d'impulser la couverture sanitaire universelle au niveau des pays dans un contexte de double crise sécuritaire et sanitaire, et aussi de définir les perspectives pour le renforcement de l'intégration sur la période 2022- 2023 dans les pays.

Pour Mme Nkuruziza Triphonie, Coordinatrice du Programme Santé de la mère, de la reproduction et des personnes âgées au Bureau de l'OMS pour l'Afrique, l'idée à terme est d'accompagner les pays dans leur quête quotidienne du bien-être de leurs populations. Elle trouve dans la tenue de cette réunion après la brisure due à la crise sanitaire, une opportunité d'échanger sur des questions et défis sanitaires du quotidien.

"Nous sommes là pour faire accélérer la planification familiale du postpartum, en l'intégrant aux services de santé de la mère et du nouveau-né, de l'adolescent et aussi de la nutrition. Cette pratique est un peu en arrière dans notre région", a-t-elle confié.

Cela passera par des services qui seront

Suite à la page 6

LE LIBERAL

Miss Togo, 27ème acte :
Top c'est parti pour l'apothéose le 10 décembre prochain

La 27eme édition du concours national de beauté "Miss Togo" aura lieu cette année le 10 décembre prochain. L'information a été donnée aux professionnels de la presse et aux partenaires de l'événement par le Comité national Miss Togo le jeudi dernier au cours d'un petit déjeuner de presse.

Cette rencontre a permis au comité d'organisation de préciser les différentes modalités, étapes et les innovations à apporter au concours cette année pour la plus grande satisfaction de tous les acteurs de la chaîne.

L'événement aura lieu le 10 décembre 2022 à Lomé avec la participation de 25 candidates qui seront retenues à l'issue des élections régionales ou d'un casting.

Gaspard Baka, Président du Comité national de Miss Togo a d'entrée planté le décor du déroulement de l'édition qui ne saurait occulter la pandémie du coronavirus que traverse le monde depuis deux ans. Pour lui, « l'organisation de cette édition se décline en deux plans. Le premier consisterait à ouvrir les candidatures à partir de vendredi 20 mai 2022 pour être clôturées le 30 juin. Suivraient les sélections régionales dans les cinq régions économiques du Togo si la situation sanitaire liée au Covid-19 le permet et nous allons finir avec la finale, le 10 décembre 2022. Le plan B nous ramènerait à un regroupement des candidates pour un casting afin de retenir les finalistes pour le 10 décembre toujours".

Il n'a pas manqué de montrer la gratitude du comité au gouvernement togolais, au sponsor officiel de l'événement ainsi qu'à l'ensemble des partenaires pour les appuis multiformes et les différents soutiens apportés au fil des années pour la réussite de ce concours qui célèbre la beauté de la femme togolaise.

Pour sa part et à travers son Directeur Général Abdellah Thabiret, Moov Africa Togo, sponsor officiel de ce concours de beauté, promet un indéfectible accompagnement de taille à celle qui sera élue au soir du 10 décembre prochain. "Avec Miss Togo, c'est une aventure qui dure depuis 2007 et c'est toujours un grand plaisir pour nous de renouveler notre confiance au comité national Miss Togo. Nous continuerons à soutenir cet événement culturel phare au Togo, a-t-il lancé

Ce lancement a par ailleurs permis à la détentrice de la couronne de faire un bilan de ses actions et réalisations durant son mandat d'ambassadrice de la beauté togolaise.

Adjo Jacqueline Tossou, Miss Togo 2022, durant ses voyages en occident notamment en France et en Belgique a eu à nouer beaucoup de contacts, ce qui lui a permis de réaliser ses rêves d'aider la jeune fille togolaise en milieu rural à s'autonomiser à travers l'éducation. Des actions sociales ont également été menées par la jeune fille dans les orphelinats et autres ONG du Togo.

Ouvert à toute jeune fille togolaise de bonne moralité, âgée de 18 à 25 ans, parlant couramment français et ayant une taille minimum de 1,70 m, le concours national Miss Togo depuis bientôt trente ans s'est imposé comme un évènement de référence qui valorise la beauté physique et intellectuelle de la jeune femme togolaise.■

Démocrate.

Planification familiale du postpartum :
Le Togo a abrité la troisième réunion annuelle sous régionale francophone

Suite de la page 5

que partout dans le monde, relève d'une nécessité absolue.

L'utilisation de la pratique de planification familiale reste faible avec un taux de 15%, alors que cette pratique est pourtant efficace. 1 sur 34 femmes courent le risque de décès maternel et 34 sur 1000 décès infantiles sont enregistrés, ce qui représente une grande perte dans la sous-région.

" Il y a des avancées constatées dans les autres sous-régions centrés sur les besoins de la mère, au niveau de tous les prestataires, a-t-elle ajouté.

C'est à juste titre que dans son mot d'ouverture, la représentante du ministre salue un thème évocateur à tout point de vue dans ce contexte assez particulier.

Pour elle, le défi d'assurer la continuité des services essentiels à la population cible notamment les femmes et les enfants, qui continuent de mourir d'une mort évitable plus alors que dans notre sous-région de l'Afrique de l'ouest, particulièrement dans les pays francophones, il y a beaucoup de défis. C'est pour cela que nous avons mis en œuvre cette communauté de pratiques. Depuis, un très grand engouement auprès des gouvernements et des acteurs sur le terrain a été constaté. Cela fait que nous avons des résultats notables. Le défi persiste mais il n'est pas insurmontable. Cette réunion va nous permettre encore de nous projeter, après l'arrêt des interventions dû à la covid-19", nuancera la représentante résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo, Mme Fatoumata Binta Tidjiane.

Plusieurs engagements et recommandations ont été pris à l'issue de cette rencontre.

La planification familiale du post-partum permet à la femme qui vient d'accoucher de pouvoir espacer les naissances en toute quiétude.■

Démocrate

Programme SIFA:

Le Togo rejoint cet ambitieux mécanisme de développements de compétences professionnelles

Deux institutions de formations professionnelles togolaises ont décroché le financement du programme de formation professionnelle et de renforcement de capacités dénommé SIFA (Initiative compétences pour l'Afrique) la semaine dernière, à savoir l'institut national de formation agricole (INFA) de Tové et l'institut des sciences technologiques, économiques et administratives (FORMATEC). Cela s'est matérialisé par une signature de convention organisée par le ministère en charge du secteur, en présence du ministre en charge de la formation technique et professionnelle, ainsi que de l'ensemble de toutes les parties prenantes à cette initiative, notamment la coopération allemande, le NEPAD,...

« Il est essentiellement question de faire de la jeunesse togolaise, des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables le fer de lance du développement économique du pays en les dotant de compétences pour plus d'employabilité et pour plus d'esprit d'entrepreneuriat », a martelé Salah Fedjani, représentante résidente du NEpAD au Togo dont l'Agence de Développement de l'Union Africaine (ADUA-NEPAD) va accompagner les deux institutions grâce au financement de la banque de développement allemande KFW.

A travers cette convention, le Togo vient de rejoindre les 7 autres pays pilotes africains, engagés dans ce programme. Pour l'attaché de cabinet du ministre de l'agriculture, Kolani Dindiogue, ce programme vient à point nommé répondre, de manière inclusive et cohérente, aux défis de développement des compétences pour l'emploi et l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables.

" C'est le lieu de féliciter l'INFA de Tové et FORMATEC, deux lauréats togolais de la compétition, et de remercier les services techniques de notre ministère et de l'artisanat qui les ont soutenu dans le processus de candidatures qui était ouvert, bien entendu, aux institutions d'enseignement technique et de formation professionnelle tant publiques que privées dans 08 pays », a-t-il déclaré

Pour les bénéficiaires, il s'agit d'une heureuse occasion qui offre un créneau de promotion et de valorisation des meilleures compétences. A travers ces subventions, l'INFA et Formatec ont désormais des moyens de plus pour mener à bien leur politique qualité en matière de formation et de renforcement de capacités déjà reconnues au Togo.

Initiative de la Commission de l'Union africaine soutenue par le gouvernement allemand pour renforcer les perspectives professionnelles des jeunes africaines et financée par la banque de développement allemande KfW, le programme SIFA vise le développement des compétences. Il est mis en oeuvre par l'Agence de développement de l'Union africaine grâce au NEPAD. Lancé en 2017, il comprend à ce jour, 8 pays en l'occurrence l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Kenya, le Nigeria, la Tunisie, le Ghana, l'Éthiopie et le Togo.■

Démocrate

Saison cotonnière

Une nouvelle chute enregistrée dans la production

Suite de la page 4

l'horizon 2025 » avait déclaré à l'ouverture de la saison Martin Drevon, Directeur général adjoint en charge des opérations du groupe OLAM.

Face à cette situation, la NSCT a pris de nouvelles mesures incitatives notamment : la hausse du prix du coton graine de 1er choix à 300f CFA/le kg et à 280f CFA/le kg le coton graine de 2è choix, alors qu'ils étaient respectivement vendus à 265f CFA le kg et 225 f CFA le kg.

En effet, depuis 2009, l'Etat togolais déploie des efforts pour réformer la filière coton avec la création de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) en vue de booster la production. Cette volonté s'est poursuivie avec l'ouverture de l'actionnariat en 2020 au groupe OLAM, un partenaire privé de renom fortement impliqué dans la production, l'égrenage, la commercialisation du coton graine et la transformation industrielle.

A travers ces réformes, l'Etat entend faire du coton togolais une référence régionale en termes de la qualité et de la compétitivité. « Le coton togolais est un produit dont la qualité est recherchée par les filateurs dans le monde entier. La filière cotonnière togolaise a créé des variétés à haute potentialité de rendement. Le secteur joue un rôle très stratégique dans l'économie togolaise. Première culture de rente des exploitations agricoles, le coton s'affirme comme la culture industrielle du Togo et le 4è produit d'exportation du pays », a indiqué Simfétchéou Pré, président du Conseil d'Administration de la NSCT.

Au regard des nouvelles orientations imprimées à la filière coton, l'on peut déduire aisément que le gouvernement affiche ainsi sa détermination à faire du secteur un pilier du développement économique du Togo. La filière coton qui occupe une place de choix dans le positionnement de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) mérite clairement toute cette attention.

Notons que pour la nouvelle campagne 2022-2023, l'objectif est d'emblaver 180.000 ha pour une production de 146.000 tonnes.

Roger GBESSIA

LE LIBERAL

CMJN